

Économie

# Quand le salaire minimum fait dérailler le dialogue

**Les patrons des petits commerces sortent des discussions sur une convention collective attendue depuis 2017.**

Marc Bretton

Ce n'est pas un départ en fanfare, mais plutôt un claquement de porte. La Nouvelle organisation des entrepreneurs (NODE), qui regroupe 600 entreprises actives dans le commerce de détail à Genève, vient de quitter la table des négociations visant à accoucher d'une convention collective étendue pour le secteur à la fin de 2021.

Ce n'est pas la NODE qui a fait connaître sa décision, mais la Société des employés des commerces (SEC). Dans un communiqué envoyé jeudi, le syndicat condamne et regrette une décision qui obère l'avenir, assure-t-il. À la suite de ce départ, «les partenaires sociaux ne disposent plus du quorum d'employeurs nécessaire pour faire évoluer les conditions de travail de la branche». Et l'organisation de regretter «qu'une fois de plus les négociations soient bloquées» sur un sujet qui a connu, il faut le dire, de nombreux rebondissements au cours des dernières années...

**«Pas pousser le bouchon»**  
Depuis 2016, date de la dénonciation de la CCT par les syndicats, le sujet donne lieu à de vigoureux affrontements. Si les discussions sont aussi longues, c'est que les intérêts sont divers et les acteurs nombreux. Il y a d'un côté Unia, le SIT et la SEC, nouvellement arrivée, et de l'autre



Les partenaires sociaux débattent de l'avenir d'une convention collective dans leur secteur.

la NODE, la Fédération des commerces et le Trade Club. Pris dans le maelstrom, l'État joue régulièrement les arrangeurs, avec un succès variable.

Pourquoi ce coup de colère? Il s'agit, affirme la SEC, d'une mesure de rétorsion après l'acceptation par le peuple de l'initiative 173 imposant un salaire minimum dans le canton. La NODE mauvaise joueuse, une calomnie? L'association confirme que l'initiative votée est à l'origine de sa colère: «La philosophie du partenariat social, souligne le secrétaire patronal Yves Menoud, suppose qu'on négocie sur une multitude de points pour arriver à un équilibre. En retirant la question des salaires, l'initiative a limité l'intérêt d'une telle discussion. Nous l'avons répété plusieurs fois pendant les débats.» Et de marteler que son association a «toujours

voulu des conventions facilitant les relations entre patrons et employés, mais qu'il ne faut pas pousser le bouchon trop loin».

Le geste d'humeur patronal peut aussi être lu sur fond de débats sur l'application concrète de l'initiative, par exemple sur les règles du salaire minimum applicables aux vendeurs installés hors canton et venant faire affaire à Genève. Par ailleurs, le nouveau salaire minimum, qui peut désormais dépasser la moyenne des rémunérations versées jusqu'ici dans le petit commerce au personnel qualifié, impose un réaménagement des échelles salariales, ce qui n'est pas de nature à améliorer l'humeur patronale. «Il faut avoir la marge financière nécessaire pour payer plus», relève avec amertume Yves Menoud.

**Dimanches: le suspense**

Que va-t-il se passer? «Peut-être s'agit-il d'un simple geste d'humeur et que le soufflé va retomber, analyse Nicole de Serjat, de la SEC. Mais peut-être que la confiance est réellement rompue et que les patrons ne reviendront pas.» Pour Davide de Filippo, du SIT: «La situation doit être débrouillée. A priori les négociations sur la convention étendue devraient continuer avec les autres partenaires patronaux, même si la question de la majorité nécessaire pour étendre la convention se pose.» Présidente de la Fédération genevoise du commerce, Sophie Dubuis confirme l'intention.

Mais que se passerait-il si les discussions échouaient? En 2021, la CCT actuelle, négociée en 2017, qui n'oblige que ceux qui l'ont signée, faute d'avoir été étendue, resterait en vigueur. En 2022, elle sauterait et «les contrats types» du secteur s'appliqueraient. Les questions de salaires minimaux et de durée du travail seraient ainsi «couvertes», même si d'autres questions resteraient en suspens, comme la formation professionnelle ou la gestion des plannings.

Une épée de Damoclès reste suspendue au-dessus de la tête du patronat: la reconduction en 2021 de l'expérience de l'ouverture des quatre dimanches tentée cette année. Elle est liée à la conclusion d'une convention collective étendue. Pour le conseiller d'État chargé du domaine, Mauro Poggia, l'absence d'accord



Quelque 500 personnes se sont mobilisées. FRANK MENTHA

## «Cette guerre est comme un deuxième génocide»

**Manifestation**  
La communauté arménienne a défilé à Genève contre la guerre dans le Haut-Karabakh.

Des flambeaux fouettés par la bise et des masques sanitaires aux couleurs du drapeau arménien. C'est ainsi équipées que plus de 500 personnes ont défilé ce vendredi soir du Palais Wilson à la place des Nations pour réclamer la fin des hostilités dans le Haut-Karabakh. Les manifestants sont pour l'essentiel des membres de la communauté arménienne de Genève, de France voisine et de Suisse romande.

«Oui à l'autodétermination de l'Artsakh», peut-on lire sur une pancarte. L'Artsakh est le nom arménien du Haut-Karabakh, région sécessionniste au cœur du conflit

entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie. «Nous demandons que le cessez-le-feu signé le 9 octobre soit respecté, explique Marie-Eugénie Nishanian, venue de Vevey pour manifester. Il a été violé à peine cinq minutes après son entrée en vigueur. Les frappes azéries n'ont jamais cessé. Moi qui n'ai jamais vécu en Arménie, je me suis demandé s'il ne fallait pas que j'aille là-bas pour défendre le pays que mes grands-parents ont fui suite au génocide.» Les slogans visent aussi à la Turquie d'Erdogan, accusée de soutenir militairement l'Azerbaïdjan. «Les Arméniens ne veulent que la paix, assure Ani Ghazaryan-Drissi, une Arménienne de Genève. Nous voulons aussi que la communauté internationale reconnaisse l'autonomie de l'Artsakh. Cette guerre est comme un deuxième génocide.»

Antoine Grosjean

PUBLICITÉ

www.responsabilite-sans-faute-non.ch

## N'exigeons pas l'impossible de nos PME!



Philippe Cloux, patron de PME

Importexa livre des équipements textiles pour de grands événements sportifs ou culturels en Suisse romande. Elle est actuellement paralysée en raison du Covid. Le patron, Philippe Cloux, est inquiet pour l'avenir de ses employés au chômage partiel. L'initiative «Entreprises responsables» ajouterait d'énormes incertitudes et des coûts supplémentaires à sa PME.

**Etes-vous concerné par cette initiative?**

• Philippe Cloux: Oui, très directement, comme quelque 80000 entreprises. Certes la production «responsable» fait partie de notre ADN. Nous avons été la 2<sup>e</sup> société suisse à être labellisée Max Havelaar, nous sommes aussi certifiés ISO 9001 et 14001 (normes liées à l'environnement) et depuis 3 ans «Entreprise Citoyenne». Mais l'initiative exige l'impossible des PME et fait peser une menace permanente de procès sur nos têtes!

**En quoi cette initiative pose-t-elle problème à votre PME?**

• Ma société pourrait être traînée devant un tribunal suisse en raison du comportement de mes fournisseurs étrangers. Ma PME sera condamnée si je n'apporte pas des preuves très détaillées que j'ai pris toutes les mesures de prévention. Aucun pays au monde n'a adopté une telle loi, et pour cause: veiller à ce que les partenaires respectent les droits de l'homme et l'environnement est une chose, devoir en assumer les éventuels dérapages une autre! Les PME comme la mienne devraient mettre sur pied un système de contrôle énorme et coûteux, sans garantie de réduire le risque à zéro. Autant dire que notre compétitivité en prendrait un sacré coup.

**Que reprochez-vous aux initiateurs?**

• Le problème n'est pas l'objectif des initiateurs, mais les moyens qu'ils proposent. Je leur reproche d'affirmer que les PME ne sont pas concernées. C'est faux, il suffit de lire leur initiative! Je leur reproche aussi de vouloir faire porter les responsabilités qui incombent aux Etats sur les épaules des entreprises suisses.

**Que se passera-t-il si l'initiative est rejetée?**

• Il convient de mettre en place des améliorations continues et d'avoir des outils de traçabilité et de la transparence. C'est ce que fait le contre-projet du Parlement. Il entrera automatiquement en vigueur si l'initiative est rejetée. Il est sévère et ciblé. La Suisse se hisserait parmi les pays les plus avancés au monde en matière de droits de l'homme et d'environnement. Ce contre-projet me permet de continuer le dialogue et la coopération sur place, sans que mes efforts puissent être ruinés par des plaintes et des risques que je ne peux pas maîtriser.

«Entreprises responsables»  
**NON!**  
à l'initiative qui rate sa cible!

PUBLICITÉ

**SAMEDI DU PARTAGE**  
**DEVENEZ BÉNÉVOLE**  
POUR S'INSCRIRE  
PARTAGE.CH/ENGAGEMENT  
078 692 90 80



27-28  
NOVEMBRE 2020



TRADE CLUB DE GENÈVE

H

Hospice général

partage

ESPACE ENTREPRISE